

DOSSIER DE DEMANDE D'AGRÉMENT

Attestation sur l'honneur

Organismes délivrant la formation sur les droits et obligations attachés à l'exploitation d'un débit de boissons à consommer sur place ou d'un établissement pourvu de la « petite licence restaurant » ou de la « licence restaurant »

**Organismes délivrant la formation sur les droits et obligations attachés à la vente à emporter de boissons alcooliques entre 22 heures et 8 heures
(Articles L. 3332-1-1 et R. 3332-6 du code de la santé publique)**

Ce formulaire est l'une des pièces constitutives du dossier de demande d'agrément, dont la composition figure à l'article R. 3332-6 du code de la santé publique, afin de former :

- les personnes déclarant l'ouverture, la mutation, la translation ou le transfert d'un débit de boissons à consommer sur place de 3ème ou 4ème catégorie ou personnes déclarant un établissement pourvu de la « petite licence restaurant » ou de la « licence restaurant » ;

- les personnes vendant des boissons alcooliques entre 22 heures et 8 heures dans un commerce autre que les débits de boissons à consommer sur place.

Il est à remplir par le représentant légal de l'organisme demandeur.

La demande d'agrément est à adresser, accompagnée des pièces justificatives, au représentant de l'Etat dans le département dans lequel se situe le siège social de l'organisme, et à Paris, au préfet de police.

Après instruction de votre dossier et si la décision est positive, l'agrément est délivré par arrêté du préfet.

Merci de compléter intégralement votre formulaire et de le signer

Identification de l'organisme de formation demandeur :

Dénomination sociale : _____

N° SIRET : _____

Adresse : _____

N° de la voie	Extension (bis, ter...)	Type de voie (rue, avenue...)	Nom de la voie
---------------	-------------------------	----------------------------------	----------------

Code postal

Localité / Commune

Représenté par :

NOM de naissance : _____

NOM d'époux(se) : _____

Prénom(s) : _____

Qualité : _____

Formation(s) pour laquelle / lesquelles l'agrément est demandé (cocher la ou les cases) :

- Formation sur les droits et obligations attachés à l'exploitation d'un débit de boissons à consommer sur place ou d'un établissement pourvu de la « petite licence restaurant » ou de la « licence restaurant »
- Formation sur les droits et obligations attachés à la vente à emporter de boissons alcooliques entre 22 heures et 8 heures

Engagement :

- J'atteste par la présente que l'organisme de formation susmentionné n'entretient aucun lien de nature économique avec tout établissement relevant du secteur des cafés, hôtels, restaurants et discothèques ainsi qu'avec toute entreprise ou organisme des secteurs de l'alcool ou du tabac.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés ci-dessus¹

Fait à _____, le _____

Signature du représentant légal et cachet de l'organisme de formation :

¹ La loi rend passible d'amende et d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (articles 313-1, 313-3, 433-19, 441-1 et 441-7 du code pénal).